



USEE / CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
Internet : www.cfdt-ufeem.org

Déclaration CFDT au CCAS du 14 décembre 2010

Les salariés du privé et du public ont été nombreux à battre le pavé et à participer aux initiatives et aux actions de mobilisation proposés par les organisations syndicales sur la réforme des retraites. Le blocage gouvernemental, son absence de volonté de négocier n'ont pas permis de sortir de ce conflit et de donner ainsi un autre contenu, une autre image des relations sociales de notre pays. C'est une nouvelle occasion gâchée de conduire un dialogue social à la hauteur des enjeux et des difficultés que notre société rencontre. Un dossier exemplaire à tous points de vue dans sa démonstration de la conception du dialogue social au plus haut niveau dans ce pays. En parler beaucoup mais surtout ne jamais le pratiquer vraiment. De fait, rien n'est réglé par cette réforme bâclée, injuste et aux efforts bien mal répartis. D'ailleurs, la loi promulguée le reconnaît explicitement dans ses articles 16 et 89.

La réforme est bâclée et les métiers pénibles subsistent. Dans notre champ ministériel, ils sont pour certains identifiés.

Il est urgent de passer des constats partagés à des solutions pour protéger les personnels sur ces métiers (exploitation notamment, ouvriers des parcs et ateliers, adjoints techniques...liste non exhaustive). Si les constats sont partagés, les organisations du travail, les conditions de travail sont encore loin de répondre aux exigences de parcours professionnel allégeant ses conditions difficiles et assurant des reclassements avant l'irréversible. Nous devons collectivement avancer vers des solutions qui ne peuvent plus occulter les questions de moyens et de renforcement des équipes. Sur la souffrance au travail et les risques psycho sociaux il convient là aussi de décréter une réelle pause dans les bouleversements qui s'imposent aux organisations et aux personnels.

Sur le dossier de l'action sociale, nous sommes très inquiets sur les prévisions de budget 2011 et le gel programmé. Nous vous demandons que le budget de l'action sociale soit maintenu, conformément aux engagements ministériels, et nous rappelons la revendication de la CFDT de le financer à hauteur de 3% de la masse salariale.

Nous dénonçons le manque de volonté des DREAL de mettre en place les commissions régionales d'action sociale, alors que l'instruction envoyée aux services en septembre enjoignait à leur installation avant le 31

décembre 2010. Cette désinvolture ne nous rassure pas sur la prise en compte de l'action sociale au niveau régional et met à mal la situation des CLAS locaux. Exemple: le DREAL Rhône-Alpes a informé les services de sa zone de gouvernance d'une diminution des CIL 2010 de 30 % de façon totalement arbitraire, au motif de la baisse drastique des crédits de fonctionnement, et qu'il envisageait une diminution encore plus importante pour 2011.

Nous dénonçons le manque d'information, de concertation et d'association de la part de votre direction sur le devenir du patrimoine social au sein du CCAS, et plus particulièrement de la commission n° 4. Depuis le début, l'administration nous mène en bateau sur ce dossier, avec une mauvaise volonté manifeste de sa prise en charge. Nous déplorons un manque total de transparence sur ce dossier. La CFDT exige l'exception sociale pour ce dossier.

Nous dénonçons bien sûr le dialogue social au sein de ce ministère qui n'a de social que le nom !!!

Nous dénonçons le manque de moyens des services, incapables de suivre le rythme effréné des restructurations, des adaptations, des projets, des procédures, des sorties de texte. Au final nous ne pouvons que constater l'incapacité de notre administration à répondre, compte tenu de ses moyens en constante diminution, à nos demandes maintes fois répétées de tenir son rôle et d'animer avec rigueur et sérieux le dialogue social dans les cadres règlementaires qui s'imposent à elle et en y respectant les formes.

Nous finissons notre déclaration en souhaitant une bonne retraite à André et bienvenue au nouveau (ou à la nouvelle) Président (e), avec qui nous souhaitons travailler dans un esprit collégial et constructif.